



feuille de lierre

N° 52 — novembre 2009

INFO 1

● AGORA LA SUITE... LE BILAN

Nous avons souhaité, pour cette année, étendre Agora au-delà de la simple vitrine associative en proposant aux associations d'Amiens Métropole deux soirées spéciales consacrées à des problématiques associatives. Il s'agissait d'une première tentative qui grandira, nous le souhaitons, en 2010. Le mardi, lors de "Réponses à vos questions", les quelques personnes présentes sont sorties plus que satisfaites des réponses apportées par Hervé Loth.

Le débat, lors de la soirée sur le bénévolat, a été riche entre le public et les intervenants même si la soirée n'a rassemblé qu'une vingtaine de personnes. Nous avons invité le sociologue Matthieu Hély, J.P. Gueulle de France Bénévolat et Audrey, ancienne responsable d'Animafac à Amiens. Le constat de départ de cette soirée est que l'engagement bénévole d'il y a 30 ans n'est plus le même que celui d'aujourd'hui, notamment avec la professionnalisation des activités. Les associations cherchent en effet des bénévoles qui ont des compétences et des bénévoles intègrent les associations pour acquérir une expérience valorisable professionnellement. Ce ne sont évidemment

pas les seules raisons d'un engagement bénévole mais cette tendance existe bel et bien chez les jeunes mais aussi chez les moins jeunes (l'expérience associative peut être valorisée au travers de la VAE - Validation des Acquis de l'Expérience). Audrey est une ancienne "volontaire" rémunérée pour un engagement associatif d'une durée déterminée. Comme elle l'explique, pour les étudiants c'est une façon de s'investir et de donner du temps pour l'autre tout en étant payé et en pouvant plus tard le mentionner sur un CV. L'engagement "gratuit" a-t-il pour autant disparu ? Non ! à en croire les personnes présentes dans la salle, jeunes et moins jeunes, qui, décrivant leur expérience, rappelaient que pour eux l'engagement associatif est bel et bien bénévole et passionné.

● BONNE NOUVELLE

Le montant de l'indemnité des volontaires civils et associatifs a été revalorisé au 1^{er} juillet. Il est désormais fixé à 50 % de la rémunération afférente à l'indice brut 244 de la fonction publique (indice majoré de 292) soit 670,65 euros à compter du 1^{er} juillet 2009 (décret n°2009-824 du 3 juillet 2009). Vous êtes tous invités à nous envoyer une photo d'un volontaire ravi de cette nouvelle.

● AGS

Chaque employeur est tenu de verser mensuellement une cotisation à l'AGS (Association pour la Gestion du régime de garantie des créances des Salariés). Lorsque l'entreprise ne peut plus faire face à ses dettes, elle est contrainte de procéder à un dépôt de bilan. On parle d'état de cessation des paiements. Le juge ouvre alors une procédure, de redressement ou de liquidation judiciaire selon le cas. Si des salaires et/ou indemnités de rupture sont demeurés impayés, l'AGS intervient pour compenser la carence de l'employeur.

Cette petite définition nous permet d'introduire que le conseil d'administration de l'AGS a décidé de porter la cotisation AGS de 0,30 à 0,40 %, à compter du 1^{er} octobre 2009. Bon calcul de charges patronales à tous !

● CONFÉRENCE DE LA VIE ASSOCIATIVE

La seconde Conférence de la vie associative aura lieu le 17 décembre 2009 à Paris. Présidée par Martin Hirsch, elle portera sur la place des associations dans le dialogue civil, la clarification du partenariat contractuel entre les pouvoirs publics et les associations ainsi que sur la promotion de l'engagement et la reconnaissance du bénévolat.

NOUVEAUX ADHÉRENTS

● FÉDÉRATION DE LA LIBRE PENSÉE DE LA SOMME

adresse : 231, rue Lemerchier, 80000 Amiens

Objet : La Libre Pensée se réclame de la raison et de la science, elle vise à développer chez tous les hommes l'esprit de libre examen et de tolérance, elle affirme sa volonté de défendre la paix, les libertés, les droits de l'homme, la laïcité de l'école et de l'État.

● ENSEMBLE ORCHESTRAL D'AMIENS

adresse : chez OVACAM

BP 40326, 80003 Amiens cedex 1

eo.amiens@gmail.com

Objet : Transmission d'un savoir faire et d'une culture musicale de haut niveau.

● SOMME CONGO-BRAZZAVILLE

adresse : 21/103, rue Mozart, 80080 Amiens

tel : 03 22 43 15 69 / 06 21 89 78 41

somme.brazza@yahoo.fr

Objet : Activités d'animation et de transmission d'autres savoirs faire et être. Organisation de rencontres interculturelles.

Contribution à la réussite de manifestations, débats, colloques organisés par les collectivités territoriales.

● ADAVEM 80, Association départementale d'aide aux victimes et de médiation

adresse : 18, rue Delpech, 80000 Amiens

tel : 03 60 127 700 / fax : 03 22 95 08 91

adavem80@favnet.net

Objet : Apporter une aide aux victimes d'infractions pénales, un accueil, une écoute, un accompagnement.

EN VERT & CONTRE TOUS*

● MANIFESTONS BIO

Une première matinée de sensibilisation à l'organisation de manifestations éco-responsables s'est déroulée ce samedi 10 octobre. Les personnes présentes ont pu bénéficier d'un éclairage global sur les nécessités de préserver l'environnement grâce au témoignage d'un représentant de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) et d'un point de vue particulier avec un représentant de l'association *Vers Solidaires*. Cette association améliore depuis 3 ans le déroulement de son festival en tentant d'élaborer, un peu plus chaque année, une manifestation éco-responsable. Ses membres s'intéressent aussi bien au déplacement des personnes handicapées qu'à la formation des bénévoles ou encore à la sensibilisation du public. Ils réfléchissent sur tous les domaines afin d'être dans l'avenir un festival écologiquement irréprochable : gobelets en consigne, toilettes sèches, restauration bio ou locale, information par mails, tri des déchets, etc. Un exemple à suivre...

● LA MINUTE VERTE...

L'O.V.A.C.A.M. souhaite s'engager dans la prise en compte de l'environnement, ainsi à chaque

édition nous vous offrirons un conseil afin de vous aider à minimiser l'impact de votre association sur l'environnement.



« Même pour vos réunions de bureau et de C.A., vous pouvez privilégier la consommation de produits issus de la filière biologique ou locale (cidre, café, légumes, gâteaux, etc.). Vous diminuerez ainsi votre empreinte écologique tout en favorisant l'économie locale. »

Définition : *L'empreinte écologique est un outil permettant de mesurer l'impact des activités humaines sur l'environnement. Elle évalue la superficie nécessaire pour produire tout ce que consomme un individu ou une population (transport, logement, alimentation, etc.) et pour absorber les déchets qu'il rejette. Elle s'exprime en hectares (ha) par personne et par an ou en planètes.*

● AMAP

L'Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne AMAP des paniers du Sud recherche des adhérents pour la saison d'hiver.

"Le principe est de créer un lien direct entre paysans et consommateurs, qui s'engagent à acheter la production de celui-ci à un prix équitable et en payant par avance."

Contacteur : Stanislas VAST

Association ENVIRONNEMENT 80

06 89 04 65 37 / 09 59 19 13 77

info@environnement80.com

<http://www.environnement80.com>

<http://www.reseau-amap.org>

<http://www.lespaniersdusud.org/>

INFO 2

● 20^e ANNIVERSAIRE DE LA CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT

En novembre 2009, nous célébrerons le 20^e anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. Cette manifestation doit donner l'occasion de souligner que les droits des enfants sont un des points forts d'une éducation à la responsabilité, à la solidarité et à la citoyenneté et qu'ils constituent un vecteur d'expression et d'engagement pour les jeunes.

Pour coordonner sur notre département l'ensemble des actions qui seront organisées au cours de la semaine du 16 au 22 novembre 2009, le comité "20^e anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant" s'est constitué avec le concours de l'Unicef de la Somme, les Francas de la Somme, Maison pour tous de Riverly et le Centre social et culturel d'Étouvie. Le programme sera prochainement disponible auprès de ces structures. À cette occasion l'O.V.A.C.A.M. éditera un répertoire recensant les associations œuvrant sur la thématique de l'enfance accompagné du texte intégral de la Convention des Droits de l'Enfant (si votre association met en place des activités pour les enfants et que vous n'avez pas été sollicité pour figurer dans ce répertoire, n'hésitez pas à nous le faire savoir).

● UN DE PERDU 3 DE RETROUVÉS

L'O.V.A.C.A.M. est heureux de vous faire part de l'arrivée d'Emilie Autin au sein de notre équipe.

Emilie est parmi nous depuis le 21 septembre, du lundi au mercredi. Elle a en charge le secrétariat de l'O.V.A.C.A.M., peut être l'avez-vous déjà entendue ! Nous attendons très prochainement l'arrivée de Joanna Roussel qui croisera Emilie le mercredi et qui prendra le relais au secrétariat pour la fin de la semaine.

Nous accueillons aussi le retour de Mme Lydie Vautrot-Schwarz qui reprend du service dès le lundi 16 novembre. Ses consultations juridiques se tiendront à nouveau deux lundis par mois, sur rendez-vous uniquement et suivant les places disponibles.

M. Hervé Loth n'est quant à lui plus présent à l'O.V.A.C.A.M. depuis le 17 septembre ayant souhaité voguer vers de nouveaux horizons, c'est Andromaque qui doit être contente ! Nous lui souhaitons beaucoup de réussite dans ses futurs projets.

MANIFESTATIONS DE L'OVACAM

● RÉUNIONS D'INFORMATION

Samedi 21 novembre : "Les réponses à vos questions" de 9h30 à 12h30 animée par Lydie Vautrot-Schwarz dans la salle 2 de l'Espace Dewailly à Amiens.

Samedi 12 décembre : "Association et auto-entreprenariat" de 9h30 à 12h30 avec la participation de *J'entreprenis en Somme* dans la salle 2 de l'Espace Dewailly à Amiens.

● CAFÉS CITOYENS

Ces cafés citoyen se veulent un moment d'échange convivial entre la population et le secteur associatif. Ils sont nés de la volonté de l'O.V.A.C.A.M. de mettre en avant et de valoriser le travail effectué par le tissu associatif local. En fonction des thèmes, différentes associations présentent leurs actions et interviennent en tant qu'expert de terrain pendant les échanges.

Les thématiques touchent à des sujets principalement axés autour de la lutte contre les discriminations. Vous êtes tous invités à y participer et à inviter votre réseau. Ces cafés citoyens se déroulent au restaurant "Le Cajou" (5, passage du Logis de Roi à Amiens) de 20 à 22h.

• **Mardi 24 novembre :** "Violences subies : voisins, amis, parents... tous complices si on garde le silence" avec la participation des associations Femmes Solidaires et SOS Violences en privé.

Les discussions seront suivies du concert de *EmilieAnneCharlotte*.

• **Jeudi 10 décembre :** "Droit à l'éducation pour tous, même pour les personnes handicapées ?"

De nouvelles dates et de nouveaux thèmes pour 2010, venez nombreux !

(* spéciale dédicace à H.L.)

O.V.A.C.A.M. Office de la Vie Associative et Culturelle d'Amiens Métropole
Association loi 1901 - siret 780 613 162 00012 - ape 9499Z
Agrément Jeunesse et Sports 80/97/008

3, place Louis Dewailly
BP 40326 - 80003 AMIENS CEDEX 1
Tél. : 03 22 92 50 59 / Fax : 03 22 92 89 46
courriel : contact@ovacam.asso.fr
site internet : www.ovacam.asso.fr

Directeur de publication : Alain Merckaert
Rédaction : Maud Gillet
Maquettage : Isabelle Fricheteau
Tirage : 600 exemplaires
Impression O.V.A.C.A.M.

Sur papier 100% recyclé écolabélisé

